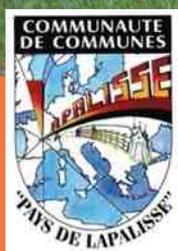


8.888

La lettre d'information aux habitants de la Com'Com "Pays de Lapalisse"



Unis pour le développement du territoire "Pays de Lapalisse"
- DOSSIER SPÉCIAL NOUVEAUX ELUS -



- Bert
- Servilly
- Barrais-Bussolles
- Périgny
- Andelaroche
- Billezois
- LAPALISSE
- Droiturier
- St-Etienne-de-Vicq
- St-Prix
- St-Pierre-Laval
- St-Christophe
- Le Breuil
- Isserpent

Le mot du Président



Le dixième anniversaire de notre Communauté de Communes "Pays de Lapalisse", est marqué par un changement important de son exécutif.

Des nouveaux maires président à la destinée de quatre communes, Bert, Droiturier, Lapalisse et Saint-Christophe, et la moitié des conseillers communautaires ont été renouvelés, j'en profite pour les remercier de m'avoir confié la présidence.

La première compétence obligatoire d'une Communauté de Communes est le **développement économique**, pour cela 2 zones d'activités ont été réalisées. Aujourd'hui notre action sera d'y concrétiser des implantations. En octobre prochain les travaux d'aménagement du centre routier démarreront, et dans la foulée un investisseur privé réalisera un espace restauration, station service, produits du terroir etc.

L'acquisition de sept hectares jouxtant cette zone permettra de faire face à de nouvelles créations.

L'instauration d'un office de tourisme 2 étoiles, et désormais labellisé "Tourisme et handicap", favorise la deuxième compétence obligatoire qu'est le **développement touristique**.

L'**aménagement de l'espace**, est toujours en cours de réalisation avec la réhabilitation de deux bourgs cette année, Le Breuil et Saint-Etienne-de-Vicq et la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme.

Concernant les compétences **facultatives**, certaines génèrent des coûts de fonctionnement élevés, tels les équipements sportifs, nous veillerons à soutenir les projets les plus judicieux afin de maintenir nos possibilités d'autofinancement.

Il serait souhaitable d'axer notre effort, outre le développement économique qui reste prioritaire, sur d'autres orientations tel l'assainissement collectif, rendu obligatoire par la loi, et qui devient une charge très lourde pour les petites communes. Une étude a été demandée aux services de la sous-préfecture pour analyser l'impact qu'aurait cette compétence sur le budget communautaire.

Il reste beaucoup de travail à effectuer, à nous d'être unis dans l'effort.

Georges DAJOUX

Président de la Communauté de Communes "Pays de Lapalisse"

Sommaire

Economie > 3-4

Zoom économie "Forez Porc" - actualités ZAE Lapalisse
Multiple-Rural de St-Etienne-de-Vicq

Aménagement de l'espace > 4-5

Aménagement des bourgs - voirie Isserpent - église Le Breuil - chantier d'entretien des sentiers - développement durable

Dossier spécial > 6-7-8

Nouveaux élus - organes décisionnels - compétences - échanges avec les agents - conseil des jeunes

Agenda estival > 9-10

Tourisme > 11

Label "Tourisme et Handicap" - visite guidée de Lapalisse - Fête des moulins

Animation, Culture > 12-13

1er Festival d'Art Brut - infos médiathèque - Tour de France - événement en octobre - spectacles jeunes

Jeunesse > 14

Pass'sports jeunes - nouveautés accueils de loisirs - mini-camps - nouveau responsable - bafa

Services - Infos pratiques > 15-16

Transport à la demande - assistantes maternelles - blog Palicia - Relais de services publics

COORDONNÉES :

Communauté de Communes "Pays de Lapalisse"
Boulevard de l'Hôtel de Ville
03120 LAPALISSE
Tél. : 04 70 99 76 29/ Fax : 04 70 99 33 53
e-mail : contact@cc-paysdelapalisse.fr
site web : <http://www.cc-paysdelapalisse.fr>

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi au jeudi : 8h-12h/13h30-17h30
Vendredi : 8h-12h/13h30-16h30

Directeur de publication et éditeur : DAJOUX Georges

Dépôt légal du 18-07-2003

ISSN 1762-939X - Numéro 10 - Gratuit

Rédaction et conception : service communication de la Communauté de Communes "Pays de Lapalisse"

Impression : Imprimerie Guériaud, Lapalisse

Crédit photos : Communauté de Communes "Pays de Lapalisse" (sauf pages 12 et 13)

Exemplaires : 4200

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

Zoom économie : "FOREZ PORC"

La filiale Forez Porc du groupe SICAREV emploie aujourd'hui 304 salariés, dont 260 sur le site de Lapalisse, dirigé par M. Dominique Baroux, ce qui constitue la 1ère entreprise du Pays de Lapalisse. Le groupe coopératif SICAREV, créé en 1963 par un groupement d'éleveurs, a pris son envol dans les années 80 et emploie aujourd'hui un total de 900 salariés, (chiffre d'affaires : 340 millions d'euros). Nous avons rencontré son Directeur filières viandes, Monsieur Jean PHILIP.

"SICAREV regroupe des abattoirs de bovins, veaux et porcs : à Roanne et Sury-le-Contal (2000 bovins sont abattus par semaine), à St Etienne (SOVIBER spécialisé dans les veaux de boucherie traite 1200 veaux / semaine) et Forez Porc qui, à Lapalisse et à Saint-Etienne traite la viande porcine : 11 000 porcs / semaine - soit 570 000 porcs durant l'année 2007. A Lapalisse, les porcs sont abattus et découpés, la transformation se fait elle, sur le site de La Talaudière à Saint-Etienne (produits élaborés).

Fin 2002, les 83 salariés restants de l'entreprise Arrow à Lapalisse ont pu

être réintégrés chez Forez Porc et depuis cette date, plus de 150 emplois ont été créés. (La moitié des salariés sont des résidents locaux, l'autre moitié du bassin Vichy-Cusset.)

Les résultats de l'entreprise sont satisfaisants puisqu'en 4 ans le nombre de porcs abattus a augmenté de 43 %. Les groupements de producteurs approvisionnent à 98 % l'abattoir, et particulièrement MC Porc à 70 %. Ce dernier regroupe 534 éleveurs dans un rayon de 250 km autour de Lapalisse.

La production est écoulee à 60 % vers des industries et salaisons, à



20 % vers les grandes enseignes de distribution et 20 % est destiné à l'exportation (Chine, Corée, Russie, Afrique du Sud, et Pays de l'Est). Concernant le développement de l'entreprise, l'idée est plutôt à l'heure actuelle de fédérer la production régionale autour d'un abattoir qui se doit d'être compétitif afin d'être concurrentiel par rapport aux outils bretons. Ainsi, pour conforter la filière porc, et avoir une couverture nationale, des discussions sont en cours afin de conforter notre implantation, ce qui permettra alors d'atteindre le chiffre de 1 million de porcs abattus."

ZONE D'ACTIVITÉS de LAPALISSE : réussir de nouvelles implantations

L'objectif prioritaire de la Communauté de Communes au cours de ce mandat sera d'assurer l'envol puis le développement de la zone d'activités « Près de la Grande Route » à Lapalisse.



Le plan d'actions stratégique pour y parvenir comprend 3 phases chronologiquement bien marquées :

- tout d'abord, enregistrer à court terme (fin 2008/début 2009) des accords d'implantations de sociétés sur cette zone, afin de rompre avec l'impression de « vide » qu'elle inspire depuis 8 ans ; un sentiment peu porteur en terme d'attractivité. L'occupation, le mouvement, les flux généreront ensuite l'effet « boule de neige » recherché, et le développement de cette zone très

bien située.

- ensuite, réussir la création du futur Centre Routier (150 places de parking poids lourds) pour accueillir le projet privé qui comprendra espace restauration, boutique, espace services, et station carburant.

Ce programme devrait être opérationnel à l'été 2009.

Il conviendra de capitaliser sur cette création importante dont l'installation sur 3 hectares devrait constituer un formidable appel pour l'accueil d'activités périphériques liées notamment au transport ou à la logistique.

- enfin, préparer l'avenir à moyen et long terme en engageant d'une part une action de prospection "agressive", et d'autre part en créant les conditions d'un accueil très rapide des entreprises par le gel de réserves foncières bien dimensionnées.

La 1ère phase est bien engagée par la cession d'une parcelle de 5000 m² à l'entreprise MARION/POURCHET,

destinée à son développement par la création d'un espace d'exposition en plein air.

D'autres pistes sont explorées, pouvant déboucher à terme sur des implantations effectives.

Pour tout projet de création ou transfert d'entreprises, de commerces, d'activités artisanales, le premier contact est assuré par la cellule économique de la Com'Com, dont les coordonnées sont les suivantes :

Alain LORIOLE

Tél. 04 70 99 76 29

e-mail : alain.loriotte@cc-paysdelapalisse.fr

Magalie CARTON

Tél. 04 70 99 76 18

e-mail : animation@cc-paysdelapalisse.fr

Com'Com Pays de Lapalisse

BP 63 - 03120 LAPALISSE

Nouveaux gérants au multiple-rural de St-Etienne-de-Vicq

La Com'Com souhaite bienvenue et réussite à Melle Mélanie CAMUS et M. Grégory ANGIN - originaires respectivement de la Haute-Loire et du Cher.

Ce jeune couple motivé et dynamique déjà installé dans l'appartement loué par la Commune à l'étage du multiple, proposera une cuisine respectueuse des produits du terroir et des saisons.

La Communauté de Communes "Pays de Lapalisse" vous invite à venir découvrir ces nouvelles saveurs courant juillet.



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Pour un Pays de Lapalisse revitalisé !

Bientôt Le Breuil (début en septembre 2008) puis St-Etienne-de-Vicq



Dans le cadre du contrat communal d'aménagement des bourgs élaboré en 2000 et subventionné par le Conseil Général, les travaux consistent à améliorer la collecte des eaux pluviales, améliorer la sécurité dans la traversée des bourgs, embellir les bourgs en apportant des matériaux naturels comme la pierre de St-Prix, créer des espaces verts, aménager des

trottoirs et mettre en valeur le mobilier existant ; le remplacement et la rénovation de l'éclairage public se font en partenariat avec le SIEGA. Le Conseil Général de l'Allier accompagne les projets des bourgs en réalisant la réfection de la couche de roulement des voiries départementales lorsque celles-ci traversent les bourgs comme à Andelaroche, Le Breuil et Saint-Etienne-de-Vicq.

en images,
Andelaroche
et Barrais-
Bussolles



Amélioration de la voirie

A Isserpent, la Communauté de Communes a procédé à la réfection de la voirie communautaire "La Cabote", en début d'année 2008. 30 % des travaux ont été financés par le Conseil Général de l'Allier.

Eglise romane de Le Breuil

La rénovation de l'Eglise romane de Le Breuil devrait être achevée en fin d'année, les travaux sont répartis en 3 tranches :

- rénovation des absides, absidioles et façade est,
- intérieur de l'église comprenant maçonnerie, charpente et peinture,
- reproduction de motifs décora-

tifs, électricité, élévation du sol et déplacement de l'autel.

Cette opération bénéficie de 45 % de subvention (Conseil Général de l'Allier, Conseil Régional d'Auvergne DRAC) - La commune de Le Breuil participe à hauteur de 50 % du reste à financer net.



Chantier d'entretien pas à pas

Afin de mettre en valeur les paysages et le patrimoine de notre territoire, et développer les activités touristiques de pleine nature, la Communauté de Communes a créé, en 2003, 37 circuits de randonnée. Balisés par des flèches directionnelles et différents panneaux d'information, ces circuits nécessitent un entretien annuel : débroussaillage de la végétation et suivi de la signalétique.

Cette mission est assurée par la Communauté de Communes qui a recruté cette année 3 jeunes du territoire, sous la forme de contrats aidés par l'Etat : contrat d'accompagnement dans l'emploi pour la période du 1er Avril au 30 Septembre 2008. Ces derniers interviennent sur l'ensemble des 14 communes, encadrés par un tuteur : Monsieur Serge CHAM-BONNIERE.



Le développement durable : un engagement fort

La volonté intercommunale est clairement affichée : travailler à l'élaboration d'un plan d'actions concrètes en faveur du développement durable.

Bien entendu, "avant de récolter, il faut semer".

La 1ère phase de ce plan d'actions consistera à inventorier précisément les axes forts, sur lesquels la Communauté de Communes devra influencer prioritairement. Plusieurs pistes sont déjà à l'étude :

- 1- Les économies d'énergie : en partant du fait que l'énergie la moins chère est celle qu'on ne consomme pas, les efforts devront porter sur une isolation renforcée et ce, à l'aide le plus souvent de matériaux nouveaux, dont certains naturels. La Com'Com mettra aussi ce principe en action, lors de ses futures réalisations neuves, et pourrait initier un plan de reprise des isolations de ses principaux bâtiments publics.
- 2- les productions d'énergies renouvelables :

- . l'énergie solaire photovoltaïque et thermique, avec aussi bien des projets en toitures, qu'au sol, de type centrale de plus grande envergure.
- . les éoliennes, avec une étude déjà en cours sur St-Pierre-Laval, et la possibilité de réaliser un Zonage de Développement Eolien (ZDE) listant les sites les plus favorables.
- . les autres formes d'énergie propre : géothermie, aérothermie, ...

3- L'idée d'un "éco-lotissement communautaire" suscitée par la Com'Com, avec plusieurs autres partenaires, dont la finalité serait l'exemplarité envers les ménages ayant le projet de faire des économies d'énergie.

Cet éco-lotissement bénéficierait notamment d'une isolation renforcée à base de matériaux naturels, d'énergies propres, d'une récupération systématique des eaux de pluie,...

4. la sensibilisation à un comportement éco-citoyen :

la Com'Com aurait pour mission de

sensibiliser le public à la nécessité d'adopter un comportement éco-citoyen dans ses actes quotidiens, et ce dans de nombreux domaines :

- . réflexion sur les déplacements
- . tri des déchets ménagers
- . assainissement des eaux usées
- . économie d'eau et d'énergie
- . isolation renforcée des locaux d'habitation
- . recours aux énergies renouvelables etc...

Pays de Lapalisse matérialisé



Afin de mieux identifier notre territoire et de marquer l'appartenance au "Pays de Lapalisse", une signalétique correspondante va être installée aux entrées principales de chacun des 14 bourgs de la Communauté de Communes.

Les nouveaux élus de la Communauté de Communes

Désormais 5 vice-Présidents entourent le nouveau Président, Georges Dajoux, avec les compétences suivantes :

PRÉSIDENT : Georges DAJOUX
Maire de Servilly

66 ans - retraité de la pharmacie



Jacques de CHABANNES
1er VICE-PRÉSIDENT
chargé du développement économique et des zones d'activités, des finances et marchés publics
Conseiller Général et Maire de Lapalisse
47 ans - en disponibilité du Conseil Général



Yves COLLANGES
2e VICE-PRÉSIDENT
chargé des travaux (bâtiments et voirie), et de l'assainissement individuel
Maire de Saint-Pierre-Laval
62 ans - retraité



Maria LESME
3e VICE-PRÉSIDENTE
chargée du tourisme et de la communication
Adjointe au maire de Lapalisse
53 ans - restauratrice



Jean-Marc BRUNIAU
4e VICE-PRÉSIDENT
chargé des équipements sportifs et de loisirs, de l'enfance-jeunesse, et service de portage des repas à domicile
Conseiller municipal à Lapalisse
42 ans - cuisinier au collège de Lapalisse



Didier HANGARD
5e VICE-PRÉSIDENT
chargé de l'animation et de la culture
Maire de Saint-Prix
46 ans- comptable

Les 40 délégués communautaires

- ANDELAROCHE :

Mme RICHARD Pascale et Mme GROULY Rachel
Suppléants : M. REMUSON et Mme TACHON

- BARRAIS-BUSSOLLES :

M. DELORME Aimé et M. RABOUTOT Pierre
Suppl. : Mme MARION et M. DESFEVES

- BERT :

M. CAILLAULT Jacques et M. LAVIGNE Jean-Jacques
Suppl. : M. FACON et M. MALBRUNOT

- BILLEZOIS :

M. PLANCHE Yves et M. PERRET Maurice
Suppl. : M. GENESTE et Mme PERONNET

- DROITURIER :

M. BILLAUD Roland et M. POUZERAT Alain
Suppl. : Mme DECORET et Mme CURY

- ISSERPENT :

M. SALLES Louis et M. LARIVIERE Jean- Paul
Suppl. : Mme PERREVE et Mme GAGNOL

- LE BREUIL :

M. SAINT-ANDRE Michel et M. LASSALLE Alain
Suppl. : M. CHEVALIER et M. PERRET

- LAPALISSE :

M. de CHABANNES Jacques, Mme LESME Maria, Mme DAJOUX Sophie, Mme COLLANGE Marie-Claude,

Mme MINARD de CHABANNES Annie, M. BOUCHET Gérard, M. TALABARD Marc, M. ROMEUF Pascal, M. BOUTONNAT Jérôme, M. BRUNIAU Jean-Marc, M. REMONDIN Marcel, M. LAURENT Michel, M. BICHONNET Lionel et M. MACHURET Daniel.
Suppl. : Mme CUSSINET, Mme POTIGNAT, Mme ALOIN, M. GOURDET, M. POTIGNAT, Mme YNARD, M. CUSSINET, M. EGAL et M. FUMOUX

- PERIGNY :

M. DESSERT Claude et Mme MAGNIEN Marie-Louise
Suppl. : M. L'HULLIER et M. MINET

- SAINT-CHRISTOPHE :

Mme WALRAET Françoise et M. MATICHARD Bernard
Suppl. : Mme VOCAT et M. GOMET

- SAINT-ETIENNE-DE-VICQ :

M. POTHIER Jean-Claude et M. CURAT Patrick
Suppl. : Mme RIBES et M. HAMON

- SAINT-PIERRE-LAVAL :

M. COLLANGES Yves et M. LUIRARD André
Suppl. : Mme LALLIAS et M. MARTIN

- SAINT-PRIX :

M. HANGARD Didier et Mme DEVAUX Hélène
Suppl. : M. DUCLEROIR et Mme RONDEPIERRE

- SERVILLY :

M. DAJOUX Georges et M. FONGARLAND Gérard
Suppl. : Mme DESMARD et Mme GUILLEMIN

Les organes décisionnels

Le Conseil Communautaire



Organe délibérant, constitué de :

- 2 représentants de droit par commune
- 4 représentants supplémentaires par tranche de 1000 habitants
- 1 délégué suppléant par délégué titulaire

Le Conseil Communautaire regroupe actuellement 40 membres et il se réunit au moins une fois par trimestre.

Il a délégué un certain nombre de ses compétences au Bureau Communautaire.

Prochain conseil (séance publique) : Jeudi 31 Juillet à 20h30 - salle des fêtes à Lapalisse

Le Bureau Communautaire

Il est composé de 15 élus, représentant chaque commune au sein de la Communauté de Communes.

Ses compétences s'exercent sur tous les domaines de compétence du Conseil Communautaire, à l'exception des 7 points suivants :

- 1) Vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances
- 2) Approbation du compte administratif
- 3) Toutes les dispositions à caractère budgétaire
- 4) Décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de la Communauté de Communes
- 5) Adhésion de la Communauté de Communes à un autre établissement public
- 6) Délégation de la gestion d'un service public
- 7) Dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire, et de politique de la ville



Le Bureau Restreint



Il est composé du Président et des 5 Vice-Présidents. Il se réunit tous les mardis après-midi. Son objectif est d'assurer le fonctionnement courant, et la préparation des projets pour le Bureau et le Conseil Communautaire.

Les Commissions

Les dossiers sont préparés et discutés au sein de 11 commissions spécifiques :

- finances et budgets
- développement économique, touristique et communication
- aménagement de l'espace, urbanisme et affaires juridiques
- environnement et énergies renouvelables
- travaux
- logement et affaires sociales
- jeunesse et sports
- accessibilité aux personnes handicapées
- voirie
- animation et culture
- services communautaires (consultative)

Les compétences de la Com'Com

Compétences obligatoires

Développement économique

- zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires d'intérêt communautaire

- actions de développement économique

- ateliers-relais, politique d'accueil d'activités, aide à la rénovation des commerces et de l'artisanat et aide au maintien du dernier petit commerce d'une commune et en matière de tourisme

Aménagement de l'espace

- charte intercommunale de développement et d'aménagement
- charte d'itinéraire 1% "Paysage et Développement" avec charte locale
- définition, élaboration, approbation, suivi et révision du

SCOT, du schéma de secteur, et du PLU communautaire

- aménagement rural

- zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire

- constitution de réserves foncières communautaires dans la limite des compétences de la Communauté de Communes

- création et gestion d'une plateforme communautaire de services publics au sein du bourg-centre.

Compétences optionnelles

Logement et cadre de vie

- contrat régional d'assistance à l'amélioration de l'habitat (C.R.A.A.H.) sur l'intégralité du territoire

- service de portage de repas à domicile.

- service de proximité à domicile aux personnes

Environnement

- contrôle et entretien de l'assainissement individuel attribué aux communes par la loi N° 92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau

- élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés

- création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

Compétences facultatives

- acquisition et gestion de matériels de travaux publics en complément des moyens propres à chaque commune membre

- appui et accompagnement des politiques publiques destinées à favoriser l'insertion et l'emploi des personnes en difficulté

- "jeunesse"

- "culture-éducation"

- "sport" (construction, aménagement, entretien et gestion

Echanges élus - agents

Une rencontre s'est déroulée le 30 avril 2008 entre le personnel de la Com'Com, de la Commune de Lapalisse et du Syndicat Intercommunal Scolaire de Lapalisse (SISCOL) et les nouveaux élus.

Riche en échanges, cette rencontre a permis à chaque élu de faire connaissance avec l'ensemble du personnel, en cernant bien les fonctions de chacun des agents, elle a été l'occasion de mettre en avant la mutualisation des services qui

animent les trois collectivités.

Les nouveaux élus souhaitent pérenniser la dynamique positive qui anime l'ensemble du personnel.

Dans ce cadre et afin d'assurer un bon compromis entre motivation et récompense, le Conseil Communautaire du 04 Juin 2008 a entériné, sur proposition du Président, une hausse de taux du Complément Spécifique de Traitement (CST), indemnité basée sur la performance et le mérite des agents ; par ailleurs, le règlement d'application de ce C.S.T.

a été assoupli : abandon de l'absence pour congés de maternité pesant sur le critère « absentéisme », droit au C.S.T. pour les agents dès leur entrée dans la collectivité (et non plus après un an d'ancienneté), et enfin mise en place d'un prorata d'application permettant de verser l'indemnité en fonction de la période effectivement travaillée au cours de l'année (aussi bien à l'entrée des agents dans la collectivité, qu'en cas de départ).

Nouveau bureau au Conseil Communautaire des Jeunes

Élu le 12 décembre 2007.

Présidente : Laura HANGARD - 1ère vice-présidente :

Marine HAMES - 2e vice-présidente : Laëtitia LAURENT

Les jeunes sont élus pour une période de 2 ans, les non-élus apportent tout de même leur soutien et leurs idées au Conseil Communautaire des Jeunes, ce dernier regroupe 20 jeunes du territoire.



V 4 - Visite nocturne guidée de Lapalisse à 21h - départ Off. de tourisme - 04 70 99 08 39

S 5 - Concours de pétanque officiel à 13h30 à St-Christophe (stade) - 04 70 41 32 48

D 6 - Brocante fête patronale animations à Servilly (Amicale des Bénévoles)

D 6 - Brocante à Le Breuil (Comité des Fêtes/Amis du patrimoine)

D 6 - Concours de pétanque à 14h à Droiturier (Terrain FJEP)

D 6 - Journée interclub aéromodélisme à l'aérodrome Lapalisse-Périgny (Club aéromodélisme)

M 9 - Fête de l'été (beach volley, tir à l'arc, ballade à poney...) 14h-18h au Camping de Lapalisse - 04 70 99 76 29

J 10 - Sortie friture (Club de l'amitié Le Breuil)



11 au 14 - 1er Festival d'art brut à l'occasion des 10 ans de "l'Art en Marche" à Lapalisse (Assoc. Art en Marche et Off de Tourisme)

V 11 à 15h00 - Visite Guidée de l'Art en Marche - Ad : 5 €, Enf : 3.50 €, Enf (-10 ans) : Gratuit - 04 70 99 21 78

17h30 - Conférence Salle la Grenette (Gratuit - pas de réservation)

21h00 - Visite nocturne Lapalisse Ad : 3 €, Enf (6-12) : 2 €, Enf (- 6 ans) : gratuit Off. de Tourisme

S 12 de 10h à 12h/14h à 19h - Ateliers de création - Pl Leclerc - (Gratuit - pas de réservation)

17h00 - Ferrailouz'Band

18h30 - Concert Jazz Brass



18h30 - 21h - Repas

21h30 - "Les Pères Jacques" Salle la Grenette - Ad : 8 €, Enf (6 à 12 ans) : 6 € - 04 70 99 08 39

D 13 de 14h à 19h - Ateliers de création - Pl. du champ de foire - (Gratuit, pas de réservation)

14h à 19h - Sculpteurs Tronçonneurs

14h à 16h - Atelier Ferrailouz'Band

17h30 - Concert et Danses Jimbr'Tée

19h à 21h - Repas

21h30 - Concert du collectif "That's Soul" - Salle la Grenette - Ad : 12 €, Enf (6 à 12 ans) : 8 € - 04 70 99 08 39

D 14 de 14h à 19h - Ateliers de création au Parc floral (Gratuit, pas de réservation)

14h à 20h - Exposition à thème / 15h30 à 18h - Personnages fantastiques

18h30 - Concert « Il'éa » / 22h - Feux d'artifice au Parc Floral (municipalité)

S 12 - Concours de pétanque à 14h à St Pierre Laval au Terrain comm. (Donneurs de sang) - 04 70 55 01 84

L 14 - Feux d'artifice et bal gratuit à Le Breuil (Municipalité et Phoenix du Breuil)

V 18 - Visite nocturne guidée de Lapalisse à 21h - Lapalisse - (Off de tourisme)

V 18 - Concert de quartier à 20h30 à Lapalisse - Les Bruyères (Union Musicale de Lapalisse)

S 19 - Concours de pétanque à 14h à St Pierre Laval « La Font St-Pierre » (Comité) - 04 77 64 02 75

D 20 - 11ème Escapade dans les jardins de 9h à 19h à Le Breuil (La Chaize)

D 20 - Fête du Pain avec animation champêtre et repas campagnard Groupe folklorique « Les Sabots Bourbonnais » au jardin de Droiturier (Comité de jumelage)

D 20 - 10h-19h Fête Régionale de la Saint-Victor, patron des meuniers à Lapalisse

V 25 - Visite nocturne guidée de Lapalisse à 21h à Lapalisse (Off. de tourisme)

V 25 - Concert dans le cadre du Festival Monts de la Madeleine Trio Ebène et Palissandre - entrée 12 € à 21h00 à St Etienne de Vicq (Mairie et Comité des fêtes)

V 25 - Passage de la 19ème étape du Tour de France cycliste 2008 à St Christophe (La Bruyère) - animations



S 26 - Concours de pétanque à 14h à Le Breuil (ASB Le Breuil)

S 26 - Journée découverte, visite de l'huilerie de Lapalisse (Off. de tourisme) - 04 70 99 08 39

S 26 - Concert du groupe Helianthes à 21h00 à Lapalisse - Pl. Leclerc (Off. de tourisme) - 04 70 99 08 39

D 27 - 6ème Fête de la Myrtille de 9h-19h à Le Breuil au Domaine la Chaize

D 27 - Fête patronale de St Christophe Messe avec bénédiction des voitures (Comité des Fêtes)

D 27 - Concours de pêche de 7h à 18h à Lapalisse - Lac Moulin Marin (pêcheurs à la ligne) - 04 70 99 01 65



AGENDA FESTIVAL

AOÛT

Jusqu'au 27/09 - Exposition de Cyril Dubreuil à l'Off. de tourisme

V 1 - Visite nocturne guidée de Lapalisse à 21h (Off. de tourisme)

V 1 - Concert Champêtre Quintette à cordes - tarif 12 € - à 21h à Le Breuil - Domaine la Chaize

S 2 - Concours de pétanque officiel - doublettes mixtes à 14h45 à Lapalisse - Ch. de Foire (Pétanque Lapalissoise)

S 2 - Journée découverte : visite de la ferme du LPA de Lapalisse à 14h (Off. de Tourisme)

S 2 - Concert - Festival Monts de la Madeleine : Quatuor Baroque - tarif 12 € à 21h00 - Eglise Le Breuil

D 3 - Fête patronale de St Etienne de Vicq à 14h - Terrain école - (Comité des fêtes)



D 3 - Rencontre amicale de pétanque à 14h à Lapalisse - Jardin public (Amic.Locat. Clair Matin)

D 3 - Concert - Festival Monts de la Madeleine : Trio flûte alto et harpe à 18h à Lapalisse - Château

L 4 - Concours de pétanque officiel doublettes à 14h45 à Lapalisse - Ch de Foire - (Pétanque Lap.)

V 8 - Visite nocturne guidée de Lapalisse à 21h à Lapalisse (Off. de tourisme) 04 70 99 08 39

V 8 - Emission de radio "Pays de Lapalisse" (direct) 10h-12h à Lapalisse - Off. de tourisme

S 9 - 14ème Marché à la ferme de 10h à 20h à Le Breuil - La Chaize

S 9 - Journée découverte : visite du centre européen de chute libre de Lapalisse 14h00 (Off. de Tourisme)

S 9 - Fête patronale de Bert

S 9 - Concert de musique baroque (Festival Monts Madeleine) à 21h à Le Breuil - Eglise (Amis du Patrimoine)

D 10 - 14ème Marché à la ferme de 10h à 20h à Le Breuil - La Chaize

D 10 - Fête champêtre Billezois à 15h - stade (Comité des fêtes)

D 10 - Braderie/Brocante/vidé grenier à Lapalisse (UGCAL) 04 70 99 29 83

D 10 - Fête patronale de Bert

V 15 - Visite nocturne guidée de Lapalisse 21h - Off. de tourisme 04 70 99 08 39

S 16 - Concours de pétanque à 14h30 à St Pierre Laval - Terrain Font St Pierre (Foyer rural) 04 70 55 01 27

S 16 - Bal avec sono à 21h à Andelaroche - Bourg (FRJEP) 04 70 55 22 61

D 17 - Challenge Maurice Dumont à 14h à Le Breuil - Stade (ASB)

D 17 - Fête champêtre d'Andelaroche à 15h - Parking salle des fêtes (FRJEP)

V 22 - Concert de quartier à 20h30 à Lapalisse - Rue Perronet (Union musicale)

V 22 - Visite nocturne guidée de Lapalisse à 21h à Lapalisse - Off. de tourisme

S 23 - Veillée du terroir à 18h à Le Breuil - Le bourg (Comité des Fêtes)

S 23 - Fête patronale Barrais Bussolles : Bal des jeunes à 22h (Comité des fêtes)

D 24 - Fête patronale Barrais Bussolles - Repas et bal musette gratuit

L 25 - Fête patronale Barrais Bussolles et jeux gratuits à 15h

V 29 - Visite nocturne guidée de Lapalisse à 21h - Off. de tourisme

D 31 - Méchoui à St Prix- AGMG Lapalisse

D 7 - Potée du Léopard à 12h à Droiturier (Foyer des Jeunes)

D 7 - Soirée dansante à 15h à Lapalisse - La Grenette (Club des Aînés)

D 7 - La Vérité VTT de 7h à 17h à Lapalisse (ARL)

D 7 - Brocante de 7h à 19h à Isserpent - Bourg (Comité des Fêtes) 04 70 41 30 77

D 7 - Concert à 10h à Lapalisse - Maison de retraite (Union Musicale) 04 70 55 06 13

J 11 - Déjeuner de la rentrée à 12h à Le Breuil - Salle polyvalente (Club de l'amitié)

12 - 14 - Enduro Carpe (Vend 19h à Dim 12h) à Lapalisse Moulin Marin (Pêcheurs à la ligne) 04 70 99 01 65

S 13 - Concours de Belote à 14h à Périgny - Salle polyvalente (Club Sagesse et amitié)

S 13 - Challenge de pétanque à 14h à St Christophe - Stade (Amicale pétanque) 04 70 41 32 48

S 13 - Concours de pêche pour les enfants (gratuit) 13h30 -17h30 à Lapalisse -Bassin Maurice (Pêcheurs à la ligne) - 04 70 99 01 65

20 et 21- 25èmes Journées européennes du patrimoine (Off de tourisme -Amis du patrimoine Le Breuil, ASPCD Droiturier)

S 27 - Concours de Belote à 14h à Bert - Salle polyvalente (Club des Aînés)

D 28 - Concours de belote à 14h30 à Barrais-Bussolles - Salle des fêtes (Comité des fêtes) - 04 70 99 35 34



SEPTEMBRE

"Tourisme et Handicap" concrétisé



Le 19 juin dernier, l'office de tourisme a eu le plaisir de recevoir de nombreuses personnalités lors de la cérémonie conviviale organisée à l'occasion de sa labellisation "Tourisme et Handicap".

Officiellement labellisé "tourisme et handicap" depuis mai 2008 l'office de tourisme est, au niveau régional, le premier à obtenir le label pour les 4 déficiences. Il était donc important de mettre l'accent sur cet événement.

Petit rappel sur le label...

Plus de vingt ans après la promulgation de la loi d'orientation qui place parmi les obligations nationales l'accès aux loisirs et vacances des personnes handicapées, leur taux de départ en vacances demeurait faible. La difficulté, soulignée par les associations, était de trouver une réponse satisfaisante en ma-

tière d'accessibilité. Fruit d'une collaboration entre les professionnels du tourisme, les personnes handicapées, leurs associations et le secrétariat d'Etat au Tourisme, la mise en place du label "Tourisme et Handicap" a pour ambition d'offrir un vrai choix sur l'ensemble de l'offre touristique, grâce à une information fiable et homogène. Délivré aux professionnels du tourisme, il est la reconnaissance d'une démarche d'intégration de qualité, politique poursuivie par le ministère délégué au Tourisme depuis cinq ans. Ce label national a un double objectif : apporter une information fiable, descriptive, et objective sur l'accessibilité des sites et équipements touristiques en tenant compte de tous les types de handicaps ; et développer une offre touristique adaptée. Il est destiné à la clientèle

à besoins spécifiques qui, pour la première fois, bénéficiera d'une information adaptée aux quatre handicaps : auditif, mental, moteur et visuel. Les professionnels du tourisme du Pays de Lapalisse intéressés par ce label peuvent contacter l'office de tourisme pour plus de renseignements.

Fête régionale des moulins en Pays de Lapalisse



Visite guidée de Lapalisse détente et découverte



Cette visite a pour objectifs de valoriser la cité à travers son histoire et son patrimoine. Elle est aussi l'occasion de permettre au public de l'apprécier à sa juste valeur.

Grace à l'éclairage public qui sublime les bâtiments et les installations, et la tombée de la nuit, l'atmosphère de la visite vous surprendra. L'hôtel des postes, la Besbre, le parc floral, le château, la place et l'hôtellerie du puits de l'image... autant de sites qui ont contribué au développement et à la renommée de la cité Lapalissoise. Le passé historique de la ville s'avère riche en anecdotes dont rues, ruelles, remparts et lieux parfois insoupçonnés, portent la mémoire. Off. de Tourisme : 04 70 99 08 39.

La 5ème Fête de la Saint-Victor, patron des meuniers, organisée par l'Association Régionale des Amis des Moulins d'Auvergne (ARAM) aura lieu à Lapalisse le Dimanche 20 Juillet 2008, en collaboration avec les responsables des moulins adhérents sur le territoire (Moulin Marin, Moulin de Montcian, Moulin de Bussolles) - Au programme de 10h à 19h : messe et procession dans la ville, en costumes de meunier, portée de la statue Saint-Victor, animations folkloriques, boeuf à la broche, expositions, visites, contes... dans la cour du Moulin Marin - Ouvert à tous - Inscriptions au repas : 04 70 99 08 53.

* L'ARAM créée en 1993 regroupe 130 adhérents en Auvergne, elle concourt à la protection des moulins à eau et à vent dans la région, et à leur transmission aux générations futures.

Lapalisse, 1er Festival d'Art Brut, 11 au 14 juillet

Organiser un événement d'envergure en Pays de Lapalisse sur un thème original, l'art brut, tout en capitalisant sur la notoriété internationale du musée de Lapalisse, tels sont les objectifs de cette manifestation programmée dans le cadre du 10e anniversaire du musée "L'Art en Marche". Quatre jours de fête avec un programme d'animations étoffé vous seront proposés : expositions, conférence, concerts et spectacles, démonstrations...

Temps forts du festival :

- "Ferraillouz'Band" le samedi 12 juillet à 17h00. Ce groupe est une formation de percussionnistes de rue qui jouent sur des sculptures musicales réalisées par un plasticien. L'art des Ferraillouz'Band ce n'est pas seulement des qualités artistiques indéniables mais aussi de grandes qualités humaines. Ils ont eux-mêmes créé leurs instruments à

partir d'éléments de récupération, pour le plus grand plaisir de nos yeux et de nos oreilles.

- le collectif "That's Soul" sera en concert exclusif le dimanche 13 juillet à 21h30. Fondé en 2005 par Irène Koper et Pierre Darmon (remarqué dans la "Nouvelle Star" 2007 sur M6), il est composé de 5 chanteurs et 4 musiciens. C'est dans la mise en avant de compositions originales ponctuées de reprises des standards de la musique soul d'hier et d'aujourd'hui que That's Soul exploite la fraîcheur, l'énergie et l'expérience de ses artistes. That's Soul c'est la puissance au service de l'émotion, une énergie débordante et communicative, et surtout une vision personnelle et moderne de la Soul qu'il souhaite faire partager au plus grand nombre.

- Les "sculpteurs à la tronçonneuse" nous offriront une



C.P. : jeremydp - sculpture Roland Cros

impressionnante démonstration en utilisant troncs d'arbre, branches, racines aux formes étranges et laissant l'humour et l'imagination prendre une part belle dans la création.

- lundi 14 juillet, le parc floral de Lapalisse accueillera une exposition consacrée aux personnages fantastiques.



C.P.: That's soul



C.P.: Perrine

Infos médiathèque

Contact : 04 70 99 11 90

Pour célébrer Halloween, la médiathèque propose le mercredi 22 octobre à 14h la diffusion d'un DVD pour le jeune public, précédée d'une animation sur les sorcières dans les livres pour enfants.

Le mercredi 29 octobre aura lieu à la salle de la Grenette à 15h, un spectacle jeune public (à partir de 3 ans) proposé par la Compagnie Ombre et Lumière intitulé « La sorcière du placard au balai ». *Monsieur Pierre achète une maison pour un euro tout rond ! Une proposition diabolique faite par un drôle de notaire. Evidemment, la maison se révèle des plus étranges. Elle est hantée...par la sorcière du placard au balai.*



C.P. : B. Chassaing - T. Lemoine

Tu veux aider Monsieur Pierre ? Alors déguise-toi et rejoins-nous à la médiathèque à 14h30 pour une histoire amusante et frissonnante !

Horaires d'ouverture :

Mardi : 15h à 19h

Mercredi : 9h à 12h et 14h à 19h

Jeudi : 9h à 12h

Vendredi : 15h à 19h

Samedi : 10h à 17h

Outre les dernières nouveautés littéraires, plus de 2000 CD, 300 DVD et une centaine de cd-roms permettent de satisfaire les goûts de toute la famille.

Pour une recherche sur Internet ou consulter vos courriels, 4 postes sont à disposition (ADSL) munis d'une imprimante couleur. La médiathèque propose aux vacanciers de consulter sur place les documents de notre région et un abonnement temporaire d'une semaine.

La 19ème étape du Tour de France 2008 (Roanne-Montluçon - 165 km) passera en Pays de Lapalisse !

Les amateurs de la petite reine sont invités le **Vendredi 25 Juillet** à la **Bruyère** sur la commune de Saint-Christophe où sont prévues plusieurs animations : pique-nique géant, grand écran, réalisation d'un visuel par les enfants des centres de loisirs pour vue d'hélicoptère ...; Le passage de la caravane est programmé aux alentours de 13h et la course vers 14h30.

ÉVÉNEMENT les 10-11 et 12 octobre à Lapalisse !



C.P. : P. Bodin

La Communauté de Communes et l'Union Générale des Commerçants et Artisans du Pays de Lapalisse, avec la collaboration de l'historien de la route bleue Thierry Dubois, s'associent pour un "2ème embouteillage sur la Nationale 7 dans les années 50-60 à Lapalisse" (créé en 2006 à l'occasion de la déviation, il avait fait l'unanimité chez les passionnés de vieilles voitures et auprès du public.)
Tous les habitants sont invités à rejoindre et à participer à ces festivités. Plusieurs animations se dé-

rouleront durant 3 jours :

Programme :

Durant le mois d'octobre : **exposition photos** de Patrick Bodin à l'Office de Tourisme, rétrospective de "l'embouteillage" de 2006.

Du 25 septembre au 12 octobre : **"Commerces en fête"**, les vitrines de Lapalisse accueillent l'événement !

Les 8, 9 et 10 octobre : **commerçants en tenue d'époque** !

Vendredi 10 octobre : **Grand bal des années 50-60 (costumé)** - salle Lallias à Saint-Prix.

Samedi 11 octobre : 10h30 à 12h30 - **"Embouteillage" sur la RN7 dans les années 50-60** : véritable simulation d'un départ en vacances à cette époque, à destination de la Côte d'Azur (voitures, camions, autocars, tenues et accessoires d'époque) avec animations - 12h30 à 14h30 : Accueil du défilé en fanfare sur la place du marché, et **pique-nique géant**.

Après-midi : promenades en ca-
lèches, jeux, animations, expo avec

lieu spécial "deudeuch" pour honorer ses 60 ans.

Dîner : menu "spécial Nationale 7" dans les restaurants du Pays de Lapalisse.

21h00 : **Concert "La Milca"** avec de la chanson rock guinguette invitant à la fête !

Dimanche 12 octobre - bas de la ville : **Brocante** - haut de la ville : **Marché d'automne** et exposition de citrouilles sur la Pl. du champ de foire.

parc du château : expo de véhicules anciens - Déjeuner : menu spécial "automne" dans les restaurants du Pays de Lapalisse - Animations musicales avec le groupe "Les Solilès" (orgue de Barbarie, saxophone et hautbois).

CONTACTS : Service animation

Tél : 04 70 99 76 18

animation@cc-paysdelapalisse.fr

Défilé de véhicules (inscriptions

ouvertes) : Thierry Dubois

site web : nationale7.com

Féerie de couleurs au gala de fin d'année

Présenté par les 32 jeunes de l'activité danse du Pays de Lapalisse, le spectacle du 24 juin dernier a séduit les 200 spectateurs. La féerie des couleurs était le thème 2008 préparé par Joëlle Blanchard, professeur, avec la participation de Romain Henon, peintre de culture urbaine, pour la réalisation des décors. Un final exceptionnel de 12 minutes a mis en scène tous les danseurs de 4 à 18 ans. Rendez-vous le 1er octobre pour la reprise de l'activité le mercredi. Tél. : 04 70 99 76 13



Tournée de la troupe des jeunes

L'« atelier théâtre » de la Com Com a permis à 12 jeunes de 6 à 18 ans de se retrouver, chaque mercredi après-midi (échauffement physique et vocal, travail sur l'espace, sur le regard et l'expression, sur l'émotion ...)

La troupe a effectué une tournée dans la Com'Com, à Saint-Prix, à Andelaroche et à Le Breuil avec "Les Diablogues" : onze histoires de Roland Dubillard basées sur le "non-sens" au service du rire ! Deux compères se retrouvent, se préparent à manger, partent en vacances, sont de mauvaises langues mais possèdent en permanence une profonde angoisse : celle de ne rien avoir à dire ! Et c'est justement pour cela qu'ils parlent !!

Le public a été conquis par la représentation et les textes de cet octogénaire, Molière du meilleur auteur 2008.

Rendez-vous le Mercredi 1er octobre pour la reprise de l'atelier théâtre.
Tél. : 04 70 99 76 13



Nouveautés aux accueils de loisirs de l'été

A l'Accueil de Loisirs "Pays de Lapalisse" de l'été 2008, les enfants seront inscrits à la semaine soit en journées complètes soit en ½ journées "matin", soit en ½ journées "après-midi".

Les Accueils de Loisirs du "Pays de Lapalisse" et de Saint-Christophe (BISS) ouvriront leurs portes le lundi 7 juillet 2008. Les enfants de 4 à 12 ans pourront participer à des activités culturelles et sportives sur les thèmes suivants :



- Du 7 au 11 juillet 2008 : Multisports
- Du 15 au 18 juillet 2008 : Le Respect de l'environnement
- Du 21 au 25 juillet 2008 : Les Jeux Olympiques
- Du 28 juillet au 1er août 2008: Le Far West
- Du 4 au 8 août 2008 : Les 5 sens
- Du 11 au 15 août 2008 : Les 4 éléments

Chaque semaine, des sorties seront proposées : participation à la fête de l'été, visite du parc d'attraction "le Pal", ballades équestres, parcours accro branche...

L'accueil de Loisirs BISS, à Saint-Christophe, fermera ses portes le Vendredi 1er août 2008, celui à Lapalisse le 14 août 2008.

En avant les mini-camps !

En juillet, les jeunes vont pouvoir "goûter" aux joies du camping, de la vie en collectivité et de l'autonomie.

Du 7 au 11 juillet, pour les 9 à 16 ans : camp "découverte du territoire". Les jeunes, accompagnés de 2 animateurs, se rendront dans différentes communes du "Pays de Lapalisse" pour découvrir le patrimoine et pratiquer des activités sportives

spécifiques : mini-golf, water-polo, équitation, randonnée, camping, tir à l'arc, biathlon, trampoline...

Du 15 au 18 juillet, pour les 6 à 8 ans : au camping de Bert, camp "respect de l'environnement". Piscine, pêche, randonnées, jeux

d'orientation, mini-golf, découverte du patrimoine local.

Du 21 au 25 juillet, pour les 13 à 18 ans : camp sportif "Oxy' Jeunes" à Saint-Pourçain-sur-Sioule.

Cette aventure humaine permet aux jeunes de représenter leur commune, de découvrir des activités et de rencontrer d'autres jeunes de villes différentes.

Du 28 juillet au 1er août, pour les 6 à 13 ans : camp "indien" à Bert. Le mélange des jeunes permettra l'échange pour réaliser les différentes activités prévues : camping, mini-golf, piscine, initiation au feu, parcours d'orientation, randonnées....

Enfance/ jeunesse : Laurent Guillaume, nommé nouveau responsable !

Carte d'identité



Date et lieu de naissance : 13 février 1978 à Vichy

Formation : Licence STAPS à l'Université de Clermont-Fd en 2000 et titulaire du BAFD

Parcours professionnel :

2003-2008 : animateur sportif au sein des écoles du SIVOSA.

2006-2008 : adjoint d'animation au service Enfance/ Jeunesse Com'Com "Pays de Lapalisse".

Missions :

*Organiser les Accueils de Loisirs périscolaires (écoles maternelles et primaires de Lapalisse).

*Organiser les activités des Accueils de Loisirs "Pays de Lapalisse" et BISS en période de vacances

*Organiser l' "Atelier Danse" et l' "Atelier Théâtre" les mercredis

*Soutenir et promouvoir les actions du Conseil Communautaire des Jeunes

*Mettre en place le Projet Educatif Local 2008 sur le territoire, pour permettre aux jeunes de découvrir et d'accéder à de nouvelles activités sportives et culturelles.



Pass'sports jeunes pour ados



Pour les jeunes de 13 à 17 ans, tous les après-midi du 7 juillet au 1er août, de 14h00 à 17h30, la Communauté de Communes met en place les "Pass' Sport Jeunes". Basket-ball, handball, roller, water-polo, tennis, base-ball... seront proposés.

BAFA

Sur demande du Conseil des Jeunes, la Com'Com aidera au financement de plusieurs BAFA, elle recherche des jeunes garçons et jeunes filles intéressés pour passer ce diplôme.

0 800 800 966

clef du Transport à la demande dans l'Allier

Opérationnel depuis le 18 février dernier, le transport à la demande conduit par le Département de l'Allier, doit répondre en priorité aux besoins des jeunes et des personnes âgées, en leur offrant l'opportunité de participer à diverses activités (sportives, culturelles, commerciales - marché - etc.).

Le principe est simple : un habitant du Pays de Lapalisse, ne possédant pas de voiture et ne disposant pas de ligne régulière à proximité, souhaite se rendre à la "commune-centre" la plus proche, Lapalisse, ou Vichy* (*pour les habitants de Saint-Etienne-de-Vicq).

Il contacte la centrale de réservation au 0 800 800 966 (appel gratuit depuis un poste fixe) la veille de son déplacement avant 18 heures. Il réserve son déplacement depuis son domicile jusqu'à la commune-centre la plus proche. (La centrale de réservation et d'information est ouverte du lundi au samedi de 8 heures à 19 heures et jusqu'à 18 heures pour les réservations) ; l'opérateur lui indique l'heure d'arrivée

à destination ainsi que l'horaire prévisionnel de départ. Le jour J, un véhicule le prendra en charge et le déposera au point d'arrêt convenu. Il procédera au règlement de la prestation auprès du conducteur.

Arrivé à destination, l'utilisateur pourra bénéficier d'une correspondance en car ou en train pour Vichy. Le retour sera effectué dans les mêmes conditions.

En Pays de Lapalisse*, le Transport à la demande fonctionne deux fois par semaine : le jeudi, jour du marché de Lapalisse et le samedi après-midi. *le vendredi et samedi pour les habitants de St Etienne-de-Vicq.

Les lignes régulières

En parallèle, elles offrent, à destination de Vichy, de un à deux allers-retours quotidiens. Des lignes à dominante scolaires sont conservées au sein du réseau.

Tarifs : entre Lapalisse et Vichy par autocar : 2,80€ l'aller simple et 4,15€ l'aller-retour.

Transport à la demande - Horaires :

Jeudi matin : Arrivée à Lapalisse à 8h15 ou 9h00 (correspondance à destination de Vichy à 8h20)

Départ de Lapalisse à 11h30 ou 12h55 (correspondance en provenance de Vichy à 12h47)

Samedi après-midi : Arrivée à Lapalisse à 13h15 (correspondance à destination de Vichy à 13h20)

Départ de Lapalisse à 17h00 ou 17h55 (correspondance en provenance de Vichy à 17h47)

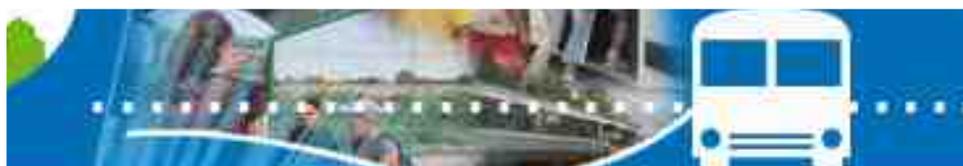
Commune de Saint-Etienne-de-Vicq

Vendredi matin : Arrivée à Vichy à 8h45/ Départ de Vichy à 11h30 ou 12h30

Samedi après-midi : Arrivée à Vichy à 13h45/ Départ de Vichy à 17h30 ou 18h30

Tarifs :

Entre votre domicile et Lapalisse (ou Vichy pour les habitants de Saint-Etienne-de-Vicq) : 1,90€ l'aller simple et 3,50€ l'aller-retour



Besoin d'une assistante maternelle...

Plus de 60 assistantes maternelles sont réparties dans les 14 communes du Pays de Lapalisse.

En raison des mises à jour fréquentes, cette liste ne peut être diffusée dans notre bulletin.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter l'Unité territoriale d'action sociale de CUSSET-EST ALLIER au : 04-70-35-72-15, la mairie de votre commune ou le centre social à laquelle elle est rattachée.

PALICIA, Histoire locale en ligne

Conçu par l'historien Stéphane Hug, natif de Lapalisse, le blog Palicia relate le passé de la Cité des Vérités et du Pays de Lapalisse, au travers de documents choisis. Ce blog permet ainsi aux habitants de commenter les articles mis en ligne sur le net, d'échanger des idées, de mettre en commun les connaissances et de faire vivre le site. (événements historiques, sites, activités économiques, personnalités...)

site : www.palicia.blogspot.com

RELAIS DE SERVICES PUBLICS - MODE D'EMPLOI



Un guichet d'accueil polyvalent pour vous orienter dans vos relations avec les administrations et les organismes.



Le Relais de Services Publics du Pays de Lapalisse est situé près du siège de la Communauté de Communes, il a été créé et pensé pour tous les habitants. Personnel qualifié, espaces aménagés sur deux niveaux, outils adaptés, tous les ingrédients sont réunis pour offrir des services de qualité.

Le Relais de Services Publics permet de faciliter vos démarches et de répondre à vos besoins,

Horaires d'ouverture :
mardi, jeudi, vendredi
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
mercredi de 10h00 à 12h00

- grâce à un partenariat actif entre les institutions,
- aux permanences qui s'y tiennent régulièrement et dans le cadre desquelles des prestations directes sont délivrées,
- la pratique d'un accueil mutualisé et d'une fonction de médiation.

Accès internet gratuit vers les sites des partenaires du relais : consultation possible des offres d'emploi de l'ANPE, dossier Assedic, CAF, etc...

Le Point Visio Public permet de dialoguer et d'échanger des documents avec des services publics distants.



PREMIER BILAN : Plus de 600 personnes ont été accueillies au RSP Pays de Lapalisse depuis son ouverture le 18 mars dernier, les organismes les plus fréquents sont ceux de la MSA, la CRAM retraite et l'ADIL. La consultation internet représente 10 % de la fréquentation. *"Les usagers apprécient le cadre et le regroupement en un même lieu de différents services, ils espèrent que d'autres viendront s'ajouter comme la CAF ou l'ANPE de façon régulière"*, précisent les animatrices.



Boulevard de l'Hôtel de Ville
03120 LAPALISSE
Tél : 04 70 99 76 17
Fax : 04 70 99 33 53
Courriel : rsp@cc-paysdelapalisse.fr

Listes des organismes avec leurs permanences

 Point visio public le mardi et jeudi de 14h à 16h (EDF Le Puy) et le mercredi de 10h à 12h (sur rendez-vous EDF Moulins/conseils généraux raccordement)

 Agence Départementale d'Information sur le logement de l'Allier (ADIL)
Jeudi de 9h à 12h (sauf 4ème jeudi du mois)

 Point Info Famille Udaf - Point visio public le mardi de 9h-12h

 Clic Amaréis
2ème vendredi du mois 14h00-16h30

 Bien Vivre A Domicile (BVAD)
4ème jeudi du mois de 9h à 12h

 Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM) :
retraite 1er et 3ème vendredi 9h à 12h - social 4ème vendredi 9h à 12h

 CICAS Centre d'Information Conseil et Accueil des Salariés (CICAS) - sur rendez-vous
1er et 3ème vendredi du mois de 9h à 12h

 Fédération Nationale des Accidents du Travail et des Handicapés - 1 à 2 merc./semestre

 Société d'Aménagement Foncier d'Etablissement Rural (SAFER) - 2ème jeudi du mois de 9h à 12h

 Mutualité Sociale Agricole (MSA)
tous les jeudis 9h-12h/14h-17h

 Conciliateur de justice - 4ème mardi du mois de 15h à 17h

 Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - dernier vend. du mois (tous les 2 mois) de 9h à 12h

 Assedic
Poste informatique, point phone

 Mission Locale de Vichy - sur rendez-vous
3 mardis sur 4 - 14h-17h

 Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE)
jeudi de 9h à 12h - 1 fois par mois

 Groupement d'Etablissements publics d'enseignement (GRETA) - sur rendez-vous
1 mardi/mois - 14h-17h

Le Relais de Services Publics du Pays de Lapalisse est une réalisation communautaire financée par : l'Etat, la Région Auvergne, le Département de l'Allier et la Communauté de Communes "Pays de Lapalisse".